

République Française
Département Charente
Salles d'Angles

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/09/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

L'an 2023, le 5 Septembre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 31/08/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 31/08/2023.

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, BELLENGUEZ Régine, BONNORON Christine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, VAN LANDEGHEM Florence, MM : LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOUGIN Brice, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme VARACHAUD Annie à Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, MM : BELLAVOINE Paul à M. GÉRON Marcel, LACROIX Hervé à M. MERY Olivier

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous préfecture de Cognac

Le :

Et

Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme BONNORON Christine

2023-10-03 – Maison de Santé : Travaux de curage, démolition. Hors Marché.

Monsieur le Maire présente les devis reçus concernant les travaux de curage et démolition à prévoir en dépenses hors marché, en ce qui concerne le chantier en cours de la Maison de Santé :

- LEONARD RENOVATION (Angoulême) : 5 456,25 € HT ; 6 547,50 € TTC
- DUPUY Patrick (Ars) : 6 200,00 € HT ; 7 440,00 € TTC
- ORDONNAUD Olivier (Salles d'Angles) : 7 000,00 € HT ; pas de TVA

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la proposition de l'entreprise LEONARD RENOVATION, pour un montant de 5 456,25 € HT ; 6 547,50 € TTC ;
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 07/09/2023

Le Maire, Marcel GÉRON

